

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 1 mars 2010, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent : André Beaudoin, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset

Rés. 2010-03-060 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-061 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Bertin cloutier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 février 2010
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7.
 - a) Engagement d'un inspecteur en bâtiment et en environnement de la MRC de Mékinac
 - b) Lettre d'entente numéro 4 /pour l'engagement d'un inspecteur en bâtiment et en environnement de la MRC de Mékinac
 - c) Installation d'un téléphone pour l'inspecteur municipal
 - d) Concierge de l'Hôtel de Ville/congé de maladie

- e) Demande de subvention salariale au Centre Local d'emploi pour former d'un préposé aux travaux publics et un préposé à l'entretien des parcs.
- 8. Demande salariale du service des incendies de Sainte-Thècle.
- 9. Refinancement du prêt pour l'aqueduc du chemin Saint-Pierre Sud
- 10. Modification de la résolution pour la vente d'un terrain à Richard Cloutier
- 11. Carrefour Jeunesse-Emploi/Programme de subvention Desjardins –Jeunes au travail.
- 12. Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice/Mai mois de l'arbre et des forêts.
- 13. Comité famille
- 14. École Masson/demande d'utilisation de la Salle Aubin pour le concours de lipping.
- 15. Réseau Environnement/offre de service 2010.
- 16. a) Mandat aux Consultants MESAR Inc. présente de la demande de subvention PRECO.
b) Demande de soumission à des ingénieurs pour la préparation de plan et devis pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussées dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie.
- 17. Demande d'aide financière
 - a) Des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle
 - b) Promotion Ste-Thècle Inc.
 - c) Du Festival des pompiers de Mékinac
- 18. Adoption du Plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égouts et des chaussées
- 19. Jean Trudel demande de dégager l'entrée de la rivière reliant le lac Aylwin au lac Traverse.
- 20. Demande de Luc Boudreault et Julie Béland/achat de terrain dans la rue de l'Anse.
- 21. Promotion Ste-Thècle Inc. /aide à la construction domiciliaire 2010
- 22. Stationnement pour Coop Santé
- 23. Comité Québec en forme
- 24. ADMQ/Congrès annuel

25. Internet haute vitesse/pétition
26. Réfection de la Route 352/demande à la Ministre des Transports
27. Engagement d'un sauveteur de plage
28. Hebdo Mékinac des Chenaux/publicité Boucherie Gagnon
29. Forget Aubin/étude du document pour le développement du lac des Chicots
30. Questions de l'assistance
31. Affaires nouvelles :
32. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-062 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de février 2010

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 février 2010, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en février 2010

Ministère Développement durable, Environnement et Parcs du Québec

- Le MDDEP vient de lancer le Programme Climat municipalité offrant un soutien financier au milieu municipal pour la réalisation ou la mise à jour d'inventaire d'émission de gaz à effet de serre, l'élaboration de plans d'action visant leur réduction ainsi que pour l'élaboration de plans d'adaptation.

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ accepte que la résolution 2010-01-006 de la municipalité serve de dépôt de garantie pour nos demandes de travaux n'excédant pas 10 000 \$, et ce, pour la saison 2010.

La Ministre des Transport, Madame Julie Boulet, a dévoilé le 25 février 2010, la programmation des travaux routiers pour 2010-2011 qui sera de l'ordre de plus de 150 millions dans la région de la Mauricie. Pour Sainte-Thècle, les investissements se traduisent par la reconstruction du pont enjambant la rivière des Envies, sur le chemin du Lac-du-Jésuite. Le coût de ce projet est de 880 000\$.
Annexe « A »

- **ADMQ**

Réception du bulletin Mini Scribe de février 2010 nous indiquant que le MAMROT a récemment mis sur pied un programme d'aide financière pour les municipalités qui sont touchées par une diminution marqué et durable de la valeur foncière d'immeubles industriels. Les informations sont disponibles dans le Muni-Express du 9 décembre 2009.

Réception du bulletin Mini Scribe de mars 2010 indiquant que selon la « Lois sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels », la municipalité est dans l'obligation lors de la séance du conseil de déposer la liste des comptes à payer par la municipalité.

- **Association libérale fédérale de Saint Maurice Champlain**

L'Association libérale fédérale de Saint Maurice Champlain souhaite au maire et aux conseillers leurs meilleurs vœux pour le nouveau mandat. De plus ils sont toujours disponibles et ouverts pour des discussions sur les dossiers où leur implication au niveau fédéral pourrait s'avérer utile.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant du Québec**

CGER nous invite au congrès international de la viabilité hivernale qui se déroulera de 9h à 18h au Centre des congrès de Québec. Ce congrès, qui se veut l'occasion d'échanger des connaissances sur les nouvelles technologies du domaine routier, accueillera des intervenants de partout à travers le monde.

- **Chambre de commerce de Mékinac**

Invitation au spectacle de Messmer Le Fascinateur, à l'Auditorium Gratien Gélinas de l'École secondaire Paul-Lejeune à Saint-Tite, le 10 mars 2010. Le coût est de 35.00\$ par personne incluant un cocktail dînatoire.

- **Chemin Petit Saint-Georges**

Des propriétaires demeurant dans le chemin Petit Saint-Georges demandent à ce que le pont qui est en rénovation soit plus sécuritaire, car les barrières de chaque bord du pont sont très dangereuses.

- **Comité territorial de développement social de Mékinac**

Le comité nous remet une copie de la Politique de développement social de la MRC de Mékinac ainsi que le Plan d'action 2007-2010.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

La CPTAQ nous informe que l'acte intervenu pour la propriété de Mario Bédard le 26 octobre 2009, publié sous le numéro 16 669 062 est conforme à la loi, car un droit aux articles 101 et 103 existait.

Réception du compte rendu de la demande de Guy Delisle pour l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour la construction d'une résidence, sur une partie du lot 81-B. L'orientation préliminaire indique qu'il ne serait pas déraisonnable de rejeter la demande.

- **Conférence Régionale des élus de la Mauricie**

La CRE Mauricie nous informe que les travaux de réparation du ponceau sur le chemin du Canton de Le Jeune ne sont pas admissibles au programme *Ponts et ponceaux*, car les travaux ne sont pas effectués en territoire public. Elle nous invite à surveiller la sortie d'un éventuel programme qui remplacera le volet II.

La CRÉ est à la recherche d'une personnalité régionale qui a choisi de construire ou de rénover un bâtiment non résidentiel en utilisant du bois pour la structure et/ou pour la finition intérieure ou extérieure (bois d'apparence).

- **Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc.**

La Corporation touristique de Grand-Mère nous remercie pour notre aide financière pour l'amélioration du service de qualité au bureau d'accueil touristique de Shawinigan et nous demande de lui envoyer les dépliants ou cartes routières de notre municipalité afin qu'ils puissent les exposer dans leurs présentoirs.

- **CSST**

Réception d'un avis de calcul du taux personnalisé. Le taux personnalisé passera de 2,48\$ à 2,70\$ pour l'année 2010. Ce taux tient compte du coût des lésions survenues entre 2005 et 2008.

Réception d'une invitation à s'inscrire au *Prix Innovation en Santé et Sécurité du Travail*. L'objectif est de faire reconnaître les efforts que nous déployons de concert avec nos travailleurs et nos partenaires en vue de favoriser les bonnes pratiques sur le plan de la santé et de la sécurité au travail.

La Mutuelle de prévention a le plaisir de nous transmettre une copie de l'entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux ainsi que l'attestation certifiant que notre entreprise est membre d'une mutuelle de prévention.

Réception d'un avis aux travailleurs et travailleuses bénévoles à la bibliothèque qu'ils sont protégés par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles pour la période commençant le 15 février 2010 et se terminant le 15 mars 2011, sauf en ce qui concerne l'exercice du droit de retour au travail.

- **Curriculum Vitae**

Gilles Lamarre, de Sainte-Thècle, nous propose ses services comme employé de voirie.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

La FQM surveillera avec beaucoup d'attention la présentation, prévu en mars prochain, du rapport du groupe de travail sur les municipalités dévalisées. En tant qu'organisme porteur de ce dossier depuis les tous premiers débuts, la FQM fait valoir que ce rapport doit absolument conduire à des actions concrètes en vue de permettre aux quelques 152 municipalités dévalisées de reprendre leur avenir en main et d'apporter leur pleine contribution au développement du Québec.

LA FQM invite ses membres à participer en grand nombre à la consultation sur l'enjeu de l'occupation des territoires mise en branle par Solidarité Rurale du Québec. Les acteurs du milieu municipal et du développement régional ont jusqu'au 8 mars prochain pour déposer leurs suggestions.

- **Femme de Mékinac**

Réception de la programmation des activités qui auront lieu de février à mai 2010, dont une le 7 mars 2010 dans le cadre de la *Journée internationale des Femmes*.

- **Héma-Québec**

Une collecte de sang se tiendra mardi le 2 mars 2010, de 13h30 à 20h30, à la salle Aubin situé à l'arrière de l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle. L'objectif à atteindre est de 125 donateurs.

- **La Fondation de Centre de Santé et de Services sociaux de l'Énergie**

Le CSSSE nous remercie de notre support dans le cadre de la campagne annuelle de financement et nous rappelle que notre don servira à la réalisation du projet l'imagerie par résonance magnétique, communément appelé IRM.

- **La Mutuelle des municipalités du Québec**

La MMQ distribuera parmi ses membres sociétaires admissibles depuis le 31 décembre 2009, la ristourne de 3 500 000 \$ qu'elle nous annonçait en novembre 2009. Notre conseiller rencontrera bientôt le directeur général pour nous remettre notre chèque.

- **MRC de Mékinac**

Réception du bulletin de liaison janvier 2010 dans lequel on nous informe des projets financés et les dates de dépôt de demandes pour le Pacte rural 2007-2014. Il traite également du rôle d'évaluation foncière, de l'étude sur l'habitation en Mauricie, du concours en entrepreneuriat 2010, des collectivités rurales branchées et multifonctionnalités des territoires ruraux, du concours des Arts et la ville 2010, de la liste du personnel de service de Mékinac et des initiatives rurales.

- **Municipalité de Trois-Rives**

La Municipalité de Trois-Rives adopte la résolution #10-01-06 concernant une

autorisation de signature relative à l'entente intermunicipale sur l'entretien du chemin dans le secteur du lac du Missionnaire.

- **Paysages Estriens**

Le Comité du patrimoine Paysager Estrien nous transmet un exemplaire de l'ouvrage *Paysages du Québec : manuel de bonne pratique* réalisé par Paysages estriens. Il a été conçu en collaboration avec plusieurs professionnels du domaine de l'aménagement pour accompagner l'ensemble des municipalités du Québec dans leurs efforts de protection et de mise en valeur de leurs paysages.

- **Projet Boîte à Cadeaux**

La Maison des familles de Mékinac nous remercie sincèrement pour notre soutien financier au projet Boîte à cadeaux. Le projet a permis à 85 enfants de 43 familles de recevoir un jouet à l'occasion de la Fête de Noël.

- **Politique familiale Mékinac**

Suite à la rencontre avec le caucus des maires de la MRC, la coordonnatrice de la politique familiale de Mékinac nous fait parvenir les étapes de la politique familiale.

- **Recyc-Québec**

Recyc-Québec nous invite à nous inscrire au programme de reconnaissance *Ici on recycle*. Ce programme vise à reconnaître les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles au sein des industries, commerces et institutions. L'objectif du projet est de ramener la quantité de matières résiduelles éliminées de 810 à 700 kg/personne d'ici 2015.

- **Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec**

Suite à la demande de permis d'alcool pour le restaurant Aux p'tits plaisirs de la vie, la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec nous rappelle qu'une municipalité peut s'opposer à une demande de permis d'alcool dans les 30 jours de sa publication.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie nous demande l'autorisation de stationner leur remorque citerne au garage municipal afin de minimiser les coûts et les impacts négatifs liés à un transport par camion Juggler Mc. L'utilisation de notre terrain, pour leurs activités, serait pour une période de courte durée entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2010.

- **Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie**

Le Réseau Biblio nous invite à une soirée d'accueil pour les nouveaux membres du Réseau Biblio CQLM qui aura lieu le mercredi 24 mars 2010 à 19h.

- **Réseau Québécois de Villes et Villages en Santé**

Invitation à participer à la *Fête des voisins*, samedi le 5 juin 2010. Les inscriptions doivent être faites avant le 30 avril 2010. Le but de cette fête est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux citoyens de notre milieu d'organiser une fête avec leurs voisins immédiats.

- **Société d'habitation du Québec**

La SHQ nous transmet le tableau d'indexation des loyers maximaux pour le Programme *Logement abordable Québec* et nous rappelle qu'il incombe à la municipalité de s'assurer que l'ensemble des loyers réclamés aux locataires par le propriétaire respecte le « loyer maximal reconnu » pendant une période de dix ans, conformément aux modalités du programme.

- **Société Mutuelle de Prévention Inc.**

La Société nous informe que, pour être conforme au niveau espace clos, nous devons élaborer une procédure complète sur l'entrée en espace clos contenant notamment une procédure de sauvetage, de plus nous devons nous assurer que nos travailleurs utilisent les équipements de sécurité de base et qu'ils sont formés sur l'entrée en espace clos.

- **Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie**

LA TCMFM invite les femmes à poser leurs candidatures en tant que Mauricienne d'influence. Une Mauricienne d'influence, c'est une femme engagée dans sa communauté et qui siège dans un lieu de pouvoir. La date limite pour s'inscrire est le 26 mars 2010.

- **Ville de Blainville**

Réception d'une invitation à une journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme le 16 et 17 avril 2010 à Blainville, ayant pour thème « Mieux comprendre l'approche intégrée en urbanisme » avec un contenu unique en s'inspirant d'une expérience récente, et toujours en plein développement, dans un quartier blainvillois.

Rés. 2010-03-063: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de février 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois de février 2010 (réf. résolution 2010-01-008)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour février 2010)
- Vallée Alain

911.38

- Lacombe André	472.48	
- Plamondon Tommy	472.48	
- Tessier Jacques	472.48	
- Beaudoin André	472.48	
- Cloutier Bertin	472.48	
- Trudel-Bédard Claudette	472.48	3 746.26
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 06-02-2010)		
- Paillé Louis	612.21	
- Piché Jean-Yves	588.13	
- Vallée Yves	479.36	
- Boutet France	172.53	
- Fiset Valérie	563.81	
- Magnan Sylvain	416.84	
- Ricard Jacques	166.55	
- Vandal Mathieu	33.94	
- Vandal Cindy	29.09	
- Bacon Charles	67.78	
- Prince Mélanie	360.19	
- Dumas Louise	226.13	3 716.56
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 13-02-2010)		
- Paillé Louis	612.21	
- Piché Jean-Yves	588.13	
- Fiset Valérie	563.81	
- Boutet France	185.85	
- Richard Yvon	79.53	
- Lafrenière Louis-Philippe	48.48	
- Magnan Sylvain	372.85	
- Vandal Mathieu	33.94	
- Ricard Jacques	190.45	
- Prince Mélanie	347.92	
- Bacon Charles	67.78	
- Dumas Louise	302.77	
- Boutet Normand	169.77	3 563.49
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 20-02-2010)		
- Paillé Louis	612.21	
- Fiset Valérie	563.81	
- Piché Jean-Yves	974.80	
- Vallée Yves	458.64	
- Boutet France	177.88	
- Sylvain Magnan	61.40	
- Bacon Charles	72.38	
- Ricard Jacques	156.31	
- Vandal Mathieu	19.39	
- Dumas Louise	302.77	
- Prince Mélanie	360.19	
- Marcotte Marc-André	38.78	
- Vandal Cindy	81.59	3 880.15
0000. Caisse Populaire (Salaires 27-02-2010)		
- Paillé Louis	612.21	
- Piché Jean-Yves	700.83	

- Fiset Valérie	563.81	
- Boutet France	172.53	
- Dumas Louise	302.77	
- Vallée Yves	552.78	
- Marcotte Marc-André	53.33	
- Lafrenière Louis-Philippe	53.33	
- Bacon Charles	72.38	
- Vandal Mathieu	33.94	
- Ricard Jacques	110.78	
- Prince Mélanie	302.95	3 531.64
0000. Caisse Populaire (Salaires du mois de février 2010)		
- Carrier Lucien	41.39	
- Francoeur Yvan	41.39	
- Dionne Dany	41.39	
- Marcotte Éric	82.78	
- Plamondon Tommy	103.47	
- Dessureault Martin	41.39	
- Mongrain St-Laurent Yves	144.86	
- Beaudoin André	201.13	
- Francoeur Yvan	25.52	723.32
0000. Télus : téléphone Pavillon Saint-Gabriel		135.83
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste		112.20
0000. Télus : téléphone caserne		68.73
0000. Télus : téléphone bibliothèque		68.76
0000. Télus : téléphone bureau municipal		865.87
0000. Bell Mobilité : cellulaire du maire et de l'inspecteur		133.74
0000. Hydro-Québec : garage municipal		230.32
0000. Hydro-Québec : caserne incendie		1 934.72
0000. Hydro-Québec : promenade Laurent Naud		89.07
0000. Hydro-Québec : égout rue Magnan		480.21
0000. Hydro-Québec : épuration des eaux		1 767.46
0000. Hydro-Québec : réservoir		209.88
0000. Hydro-Québec : entrepôt Lacordaire		118.77
0000. Hydro-Québec : aqueduc		1 506.29
0000. Hydro-Québec : terrains de jeux		575.88
0000. Hydro-Québec : chauffage Hôtel de Ville		4 346.73
0000. Hydro-Québec : électricité Hôtel de Ville		2 590.41
0000. Hydro-Québec : parc St-Jean		42.11
0000. Hydro-Québec : éclairage public des rues		2 040.12
0000. Revenu Québec : DAS provinciales pour janvier 2010		7 244.61
0000. Revenu Canada : DAS fédérales réduites pour janvier 2010		2 094.79
0000. Revenu Canada : DAS fédérales régulières de janvier 2010		1 039.51
0000. Kubota : location tracteur		662.89
0000. Ascenseurs Thyssenkrupp : entretien ascenseur février		250.25
3191. Ébénisterie Ancestrale : travaux Coop Santé		2 000.00
3192. Postes Canada : achat de timbres		128.68
3193. Postes Canada : achat de timbres		64.34
3194. Chemaction : travaux mise à niveau eau potable		70 000.00
3195. Croix Bleue : assurances collectives de février 2010		2 006.16
3196. C.S.N. : cotisations syndicales de janvier 2010		297.57

3197.	Corporation Transport Adapté : 1 ^{er} vers. MTQ transport adapté		29 343.00
3198.	Groupe Ultima : assurances générales 2010		44 629.00
3199.	Financière Banque Nationale : intérêt prêt terrains St-Pierre N.		2 623.65
3200.	Pitney Bowes : location timbreuse janvier à avril 2010		251.66
3201.	PitneyWorks : timbres, logiciel tarifs 2010, encre		876.93
3202.	OMH Sainte-Thècle : 1 ^{er} versement quote-part municipale		1 926.50
3203.	Dicom : frais de transport pièces aqueduc		28.38
3204.	Fondation Coop Santé : 3 ^e versement achat entrepôt		12 000.00
0000.	Caisse Populaire de Sainte-Thècle		
	- Dépôt REER janvier 2010	2 417.50	
	- Frais d'intérêts marge de crédit	3.56	
	- Frais de relevé février 2010	5.00	2 426.06

SOUS-TOTAL DES DÉPENSES DE FÉVRIER 2010

216 372.50

AUTRES DÉPENSES

3205.	Biolab : analyse de l'eau		756.83
3206.	Boutique Fleur de Mai : fleurs pour nouveau médecin		56.44
3207.	Canadien National : entretien passages à niveau		1 039.90
3208.	CGER : location véhicule incendie pour janvier		2 090.45
3209.	ChemAction : travaux mise aux normes eau potable		9 217.55
3210.	Classement Luc Beaudoin : rayonnage pour Coop Santé		1 800.36
3211.	Comptoir d'escomptes: articles bureau, urbanisme, pompier		221.09
3212.	Construction Richard Champagne : 3 ^e décompte Coop Santé	68 628.61	
3213.	Consultants Mesar Inc: ingénieur mise aux normes eau potable	4 253.14	
3214.	COMAQ : cotisation annuelle Valérie	457.14	
3215.	COMBEQ : cotisation annuelle Jean-Yves Piché	287.83	
3216.	D.H. Électronique : fusibles pour eau potable	27.03	
3217.	Dontigny Jean-Luc : travaux de déneigement	541.80	
3218.	Dontigny Réjean : travaux divers	856.56	
3219.	Dufort et Lavigne : matériel pour Coop Santé	3 900.60	
3220.	École primaire Masson : location gymnase	149.12	
3221.	EMCO : pièce d'aqueduc	49.82	
3222.	Entreprise Roger Bacon: camions, tracteur	350.00	
3223.	Entreprises St-Ubald : déneigement des rues et souffleur	34 758.92	
3224.	ESSO : mazout pour bâtisses municipales	1 741.04	
3225.	Fédération Québécoise des Municipalité : transport pièces PR	11.04	
3226.	Fiset Valérie : frais de déplacement formation carrière sablière	60.96	
3227.	G.A. Auto : entretien camion et tracteur, épuration	343.66	
3228.	Garage Claude Lamarre : 1 câble de frein camion GMC	85.33	
3229.	Georges Paquin : travaux divers	2 821.92	
3230.	Germain Marchildon Pruneau notaire : vente terrain de l'Anse	678.09	
3231.	Groleau Télécâble : nacelle pour décoration de Noël	1 072.31	
3232.	Groupe CLR: syst. comm. incendie, location radios PR	601.77	
3233.	Intégrair : réparation système climatisation CLE	1 574.73	
3234.	ITT Flygt : pompe d'égout	14 296.24	
3235.	Lafrance et Trudel : électricité Coop Santé	534.38	
3236.	Lettrage Plamondon : Hôtel et Coop	197.36	

3237. M.R.C. de Mékinac: enfouissement, fosses, compétences 2 et 3	8 228.64
3238. Machineries A.B. : poulie pour compresseur garage	13.67
3239. Martel J-Y : transport conteneurs écocentre	395.06
3240. Nettoyage FM : nettoyage et cirage plancher Coop Santé	670.19
3241. Paillé Louis : frais de déplacements rencontres MRC et CJE	30.00
3242. Pierre Naud : chèque annulé, trop de factures pour talon	0.00
3243. Pierre Naud: voirie, hôtel de ville, Coop Santé	996.88
3244. JC Plamondon Communication : filage téléphone Coop Santé	601.37
3245. Pompes R. Fontaine : service entretien pompes égout	3 478.17
3246. Pomplo : chlore pour eau, soude caustique et pompe chantier	1 981.16
3247. Postes Canada : frais d'envoi bulletin municipal de janvier	173.48
3248. PG Govern : formulaires pour année 2010	834.32
3249. Pro Plus : produits d'entretien Hôtel de Ville	513.42
3250. Quincaillerie Lafrance: aqueduc, voirie, Hôtel de Ville	264.56
3251. Sanimont : nettoyage égout St-Michel Sud	1 702.94
3252. Services Matrec : transport des déchets pour février	2 382.74
3253. STIP : recharge de cylindres d'air	63.93
3254. SIG : contrat de service photocopieur janvier à mars	864.50
3255. Tissus et Décor Martine Richard : stores Coop Santé	159.15
3256. Tremblay Bois Mignault : dossier réclamation de taxes	416.45

SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES FÉVRIER 2010

177 232.65

TOTAL DES DÉPENSES DE FÉVRIER 2010

393 605.15

Rés. 2010-03-064 : Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de février 2010 au montant de 393 605.15 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Raymond Bélanger et Yves Cossette demande des explications sur le programme de revitalisation de la municipalité.

Louise Moreau demande aussi des explications sur le programme de revitalisation et aussi concernant le service d'enlèvement des ordures au nord du lac du Jésuite et du déneigement du chemin Joseph Saint-Amant.

Rés. 2010-03-065 : Engagement d'un inspecteur en bâtiment et en environnement de la MRC de Mékinac

ATTENDU que la MRC de Mékinac peut fournir un inspecteur en bâtiment et en environnement aux municipalités qui leurs en font la demande;

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Thècle désire bénéficier du service d'un

inspecteur en bâtiment et en environnement de la MRC de Mékinac;

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Thècle s'est entendu avec le Syndicat des employés municipaux pour l'engagement d'un inspecteur en bâtiment et en environnement de la MRC de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande à la MRC de Mékinac d'adhérer à l'entente de service pour la fourniture d'un inspecteur en bâtiment et en environnement.
- demande la disponibilité d'un inspecteur en bâtiment et en environnement à raison de trois (3) jours par semaine.
- autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité cette entente de service avec la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-066 : Acceptation de la lettre d'entente numéro 4 avec le syndicat des employés municipaux pour l'engagement d'un inspecteur en bâtiment et en environnement de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que la municipalité et le syndicat des employés municipaux se sont entendus sur l'engagement d'un inspecteur en bâtiment et en environnement de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'une lettre d'entente doit être signée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité la lettre d'entente numéro 4 intitulé Conditions de travail relatives à l'inspecteur en bâtiment et en environnement fourni par la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-067 : Installation d'un téléphone pour l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT que la municipalité engage un inspecteur en bâtiment et en environnement et que celui-ci prendra le bureau de l'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit aménager un nouveau bureau pour l'inspecteur municipal dans un local au bureau municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose de bureaux et classeurs pour équiper ce nouveau bureau;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal a aussi besoin d'un téléphone dans son bureau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'installation d'une ligne téléphonique et l'achat d'un téléphone pour le nouveau bureau de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-068 : Concierge de l'Hôtel de Ville/congé de maladie

CONSIDÉRANT que Madame Louise Dumas, concierge, est apte à revenir au travail à temps plein;

CONSIDÉRANT que Madame Louise Dumas, concierge, nous demande de prolonger son retour progressif au travail à raison de 5 avant-midi et 2 soirées par semaine;

CONSIDÉRANT que Jacques Ricard peut remplacer Louise Dumas les 3 autres soirées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prolonger le retour progressif de Madame Louise Dumas, concierge de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-069 : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale/Présentation d'une demande de subventions salariales

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

présente une demande aux fins d'obtenir une subvention salariale pour la formation d'un journalier aux travaux publics et un préposé à l'entretien des parcs, pour une période d'environ trente (30) semaines ou moins, à raison de 40 heures/semaine et selon un taux horaire de 15.37 \$.

Accepte la responsabilité du projet de subventions salariales 2010 du gouvernement du Québec présenté dans le cadre de cette mesure.

autorise le maire à signer tout document relatif à la demande de subvention.

S'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-070 : Demande salariale du service des incendies de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT les demandes du service des incendies de Sainte-Thècle pour leur salaire, la vérification des résidences, du nombre de pompier et des cours de formation pour 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accorde au service incendie les demandes suivantes :

Salaire : Pour les pompiers, le taux est de \$40.00 pour l'appel ou les deux premières heures et pour les heures subséquentes le taux sera de \$ 20.00 l'heure.

Pour le directeur adjoint, le taux est de \$45.00 pour l'appel ou les deux premières heures et pour les heures subséquentes le taux sera de \$ 20.00 l'heure. Lors des pratiques, le taux sera de \$ 20.00 de l'heure.

Pour le directeur, le taux est de \$45.00 pour l'appel ou les deux premières heures et pour les heures subséquentes le taux sera de \$ 22.00 l'heure. Lors des pratiques, le taux sera de \$ 22.00 de l'heure.

Pour les pratiques de pompiers, le taux sera de \$ 12.50 de l'heure.

Vérification des résidences :

Avec l'acceptation du schéma de couverture de risque, il y a obligation de vérifier 20% des résidences annuellement. Les pompiers qui feront cette vérification recevront un salaire de \$ 12.50 de l'heure. Ils ne devront être plus que deux (2) pompiers par équipe pour effectuer cette vérification.

Pompiers : Présentement, la brigade compte 19 pompiers volontaires. Pour ajouter de nouveaux pompiers une demande doit être présentée au conseil municipal pour étude et acceptation.

Formation : Pour l'année 2010, le conseil autorise 2 pompiers volontaires à suivre la formation d'officier non urbain (ONU) et les cours pour les sessions 2 et 3 de pompier 1 pour ceux qui n'ont pas complétés cette formation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-071 : Refinancement du prêt pour l'aqueduc du chemin Saint Pierre Sud/Règlement 192-2002

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Desjardins de Ste-Thècle-St-Adelphe pour son emprunt de 7 434 \$ par billet en vertu du règlement numéro 192-2002 au prix de : 100,00 échéant en série 5 ans comme suit :

300 \$	4.80%	16 décembre 2010
400 \$	4.80%	16 décembre 2011
400 \$	4.80%	16 décembre 2012
400 \$	4.80%	16 décembre 2013
5 934 \$	4.80%	16 décembre 2014

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-072 : Modification de la résolution 2009-12-397 pour la vente d'un terrain à Richard Cloutier

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle modifie la résolution 2009-12-397 comme suit :

La municipalité n'exige pas que l'obligation de construire soit garantie par une clause résolutoire ni une clause de préférence d'achat, et que soit plutôt insérées à l'acte de vente les clauses ci-dessus suggérées.

Donc les conditions du DROIT DE CONSTRUIRE, DÉFAUT DE L'ACHETEUR, CLAUSE RÉOLUTOIRE ET PRÉFÉRENCE D'ACHAT de la résolution 2009-12-397 sont remplacées par les conditions suivantes :

CONDITIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL

1. *À compter de la signature des présentes, l'acheteur a un délai de douze (12) mois pour ériger et construire un bâtiment résidentiel habitable.*
2. *À défaut pour l'acheteur de se conformer au délai de douze (12) mois ci-dessus imparti, celui-ci s'engage à rétrocéder immédiatement au vendeur le terrain présentement vendu pour un montant équivalent à 90% du prix payé (avant taxes) avec l'obligation d'assumer tous les frais légaux de la rétrocession.*
3. *Tant qu'un bâtiment principal n'a pas été érigé sur l'emplacement présentement vendu, l'acheteur ne peut céder ou vendre à des tiers ledit terrain sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du vendeur des présentes. Toutefois, le vendeur se réserve le privilège en tout premier lieu de reprendre possession du terrain selon les conditions de rétrocession ci-dessus établies.*

Toutes les autres dispositions de la résolution 2009-12-397 continuent de s'appliquer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-073 : Desjardins – jeunes au travail demande de projet (Carrefour Jeunesse-Emploi)

CONSIDÉRANT le *Projet Jeunes au Travail Desjardins 2010* offert avec la collaboration de Carrefour Jeunesse Emploi;

CONSIDÉRANT que deux emplois reliés au aide au bureau municipal/recensement des chiens et comme animateur au parc pourraient être admissibles à ce projet;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal aimerait faire des recommandations via son comité de sélection pour l'embauche de deux étudiants par Carrefour Jeunesse Emploi afin de combler les postes d'un aide au bureau municipal/recenseur des chiens et d'un animateur au parc pour l'été 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'engagement des deux étudiants qui seront sélectionnés par le Carrefour Jeunesse Emploi et les représentants des Caisses Desjardins pour le poste d'un recenseur des chiens et d'un animateur au parc, été 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-074 : Mai /Mois de l'arbre et des forêts

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous invite à célébrer le mois de l'arbre et des forêts en mai ;

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous offre des plants pour distribuer à nos citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal organisera une journée pour distribuer ces plants à la population, supervisée par Monsieur Tommy Plamondon conseiller municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice de nous fournir 600 plants de bois feuillus qui seront remis aux gens de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-075: Mise sur pied et mandat d'un comité famille

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité apporte au dossier de la politique familiale;

COSIDÉRANT que la mise en place du comité famille est fondamentalement au cheminement de la Politique Familiale;

CONSIDÉANT que ce comité sera impliqué, à titre consultatif, dans toutes les étapes de la Politique Familiale; la production, l'implantation, la réalisation et le suivi. De plus, il fera le lien entre les instances municipales et la communauté. Il assistera le conseil dans les questions ayant une incidence sur la famille. Sa composition tiendra compte de la représentativité de l'ensemble de la communauté.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle procède à la

nomination d'un comité famille qui sera sous la responsabilité de l' élu Responsable des Questions Famille (RQF)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-076 : Demande d'utilisation de la salle Aubin par OPP de l'école Masson

CONSIDÉRANT que OPP de l'école Masson de Sainte-Thècle désire organiser un concours de lipping dans la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin à OPP de l'École Masson pour la tenue d'un concours de lipping pour les enfants de cette école, le vendredi 26 mars 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-077 : Réseau Environnement/offre de service 2010

CONSIDÉRANT que l'offre du Réseau Environnement de participation au programme d'économie d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adhère au programme d'économie d'eau potable du Réseau Environnement pour l'année 2010 au coût de 410.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-078 : Demande PRECO révisé au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire /Rues Saint-Gabriel et Lavoie

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle désire procéder à la réfection des conduites d'aqueduc, d'égouts et de la chaussée dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie (16-01, 16-02, 16-03 et 37-02);

ATTENDU QUE le renouvellement des conduites visées est jugé prioritaire par le plan d'intervention;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle désire procéder à la réfection de conduites d'aqueduc et d'égout admissibles au programme de subvention PRECO du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT);

ATTENDU QUE la Municipalité comprend les exigences du Programme de subvention pour le renouvellement des conduites (PRECO) et par conséquent que les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le Guide révisé sur le Programme de renouvellement des conduites (PRECO);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu unanimement que la Municipalité autorise la demande de subvention PRECO et qu'elle habilite la firme CONSULTANTS MESAR INC. à préparer et présenter la demande de subvention au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-079 : Demande de soumission à des ingénieurs pour la préparation de plan et devis pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussées dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie

CONSIDÉRANT que la municipalité veut réaliser des travaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussées dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire aller en soumission pour la préparation des plans et devis pour ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions par voie d'invitation au firme d'ingénieur suivantes : Les Consultants MESAR Inc., BPR Inc., Pluritec, Groupe-Conseil Roche et Desseau Inc. pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection des conduites d'aqueduc, d'égouts et de la chaussée dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-080: Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle pour l'organisation d'un souper qui a eu lieu le 13 février 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ aux Chevalier de Colomb de Sainte-Thècle pour leur souper du 13 février 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-081...: Demande d'aide financière de Promotion Ste-Thècle Inc

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. organise le Festival Champêtre qui se tiendra à Sainte-Thècle les 9, 10 et 11 juillet 2010;

CONSIDÉRANT que pour réaliser cet événement majeur dans notre municipalité, le comité nous sollicite une aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une

aide financière à Promotion Ste-Thècle Inc. au montant de \$ 2 000.00 pour l'organisation du Festival Champêtre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-082: Demande d'aide financière du Festival des pompiers de Mékinac

CONSIDÉRANT que cette année les pompiers de Sainte-Thècle organisent le Festival des pompiers des municipalités de la MRC de Mékinac ;

CONSIDÉRANT que ce festival se tiendra du 13 au 15 août 2010 à Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que les profits engendrés par le festival serviront à acheter du matériel de pompier comme une caméra thermique de plus de \$ 12 000.00 et d'autres équipements pour améliorer la qualité de notre service de protection en incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de \$ 2 000.00 au comité du Festival de Pompiers de Sainte-Thècle édition 2010 et ce conditionnellement à ce qu'il dépose à la municipalité le bilan du dernier festival.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-083: Adoption du plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égouts et des chaussées

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté, à la séance du 10 août 2009, le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées pour notre municipalité (résolution 2009-08-247);

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires Municipales et de l'occupation du Territoire a demandé aux Consultants MESAR Inc. de réviser le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité de Sainte-Thècle pour le rendre conforme aux exigences du ministère;

CONSIDÉRANT que les Consultants MESAR Inc. ont déposé au bureau municipal une copie du rapport et le plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées pour notre municipalité;

CONSIDÉRANT que le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées reflète bien l'état des réseaux d'eau potable, d'égouts et de la chaussée de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport et le plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par les Consultants MESAR Inc. numéro de projet 11537 et dater de février 2010 (Révision).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jean Trudel demande de dégager l'entrée de la rivière le lac Aylwin au lac Traverse

M. Jean Trudel nous envoie un courriel relatant l'historique de sa plainte envoyée le 9 juin 2009. La visite de Éric Piché de la MRC et Eve-Lyne Roy du MDDEP pour vérifier le bien fondé de sa plainte.

Suite aux informations prises concernant cette plainte, la municipalité doit acheminer une résolution du conseil municipal à la MRC. La date de réception de cette résolution à la MRC devient la officielle pour le traitement du dossier par la MRC. Cette démarche ne peut changer l'obligation de procéder ou faire procéder à l'entretien d'un cours d'eau qui incombe à la MRC en vertu de la loi si le but est de procéder à l'enlèvement d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes et des biens. Cependant, c'est à cette étape que le conseil local s'engage financièrement dans le processus d'entretien du cours d'eau.

Le conseil municipal attend à la fin du printemps 2010 avant de prendre une décision d'aller de l'avant ou non dans ce dossier.

Demande de Luc Boudreault et Julie Béland/achat de terrain dans la rue de l'Anse

La municipalité a élaboré divers scénarios concernant le développement des terrains dans la rue de l'Anse et en a fait part à Julie Béland et Luc Boudreault pour connaître leur décision. À ce jour, le conseil municipal n'a pas eu de réponse des personnes concernées par ce dossier. Donc nous reportons ce sujet à une séance subséquente.

Résolution 2010-03-084: Promotion Ste-Thècle Inc/aide à construction domiciliaire 2010

CONSIDÉRANT que le conseil municipal s'était engagé à aider financièrement Promotion Ste-Thècle Inc. à mettre sur pied un programme d'aide à la construction domiciliaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde à Promotion Sainte-Thècle Inc., pour son programme d'aide à la construction domiciliaire, un montant de \$ 2 832.35 réparti en trois versements soit : \$ 944.12 en mars 2010, \$ 944.11 en juin 2010 et \$ 944.12 en septembre 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-085: Stationnement pour la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONDISÉRANT que la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle loue, de la Municipalité de Sainte-Thècle, la bâtisse du 115 rue Lacordaire pour opérer une clinique médicale;

CONSIDÉRANT que la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle a maintenant quatre (4) médecins qui travaillent dans sa clinique;

CONSIDÉRANT que la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle manque d'espace de stationnement pour sa clientèle;

CONSIDÉRANT que la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle demande à la Municipalité de Sainte-Thècle d'agrandir le stationnement de la clinique du 115 rue Lacordaire pour une douzaine de place supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'agrandir le stationnement du 115 rue Lacordaire aux conditions suivantes :

La municipalité assumera les coûts pour de la main-d'œuvre et de la machinerie pour l'agrandissement de ce stationnement.

La Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle défrayera les coûts pour le gravier, le concassé et l'asphalte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-086: Comité Québec en forme

Attendu que le comité de travail nous a fait parvenir plusieurs documents nous permettant d'avoir une meilleure compréhension de Québec en forme dans son ensemble;

Attendu que Québec en forme s'inscrit à l'intérieur d'un exercice de mobilisation des partenaires du territoire Vallée de la Batiscan pour l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes âgés de la naissance à 17 ans inclusivement;

Attendu que Québec en forme est un levier financier servant à la mise en place de projets viables à long terme;

Attendu que le mode organisationnel permet une représentation équitable des 2 MRC et favorise une prise de décision démocratique sur l'ensemble de la démarche;

Attendu que la formation et la composition du comité provisoire permet de réunir les différents secteurs (municipal, scolaire, communautaire, petite enfance) et un certains nombres d'organismes;

Attendu que d'ici le 30 octobre, deux assemblées générales des partenaires de la Vallée de la Batiscan se tiendront pour adopter tous les aspects (organisation, diagnostic, défis et enjeux territoriaux, orientations) du projet qui sera présenté à Québec en forme;

Attendu que le mode organisationnel permet à chaque association et conseil municipal de s'impliquer selon sa disponibilité et son degré d'intérêt;

Attendu qu'il est possible à chaque territoire de MRC d'élaborer un plan d'actions spécifique en fonction des besoins priorités tout en y retrouvant certaines actions communes;

À ces causes, il est résolu sur proposition de Jacques Tessier et appuyé par Bertin Cloutier et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle:

- Appuie la présentation d'un projet à Québec en forme d'ici le 30 octobre 2010.
- Est en accord avec la formation, la composition et le mandat du comité provisoire.
- Mandate Claudette Trudel Bédard à titre de représentant de la Municipalité de Sainte-Thècle pour siéger sur le comité de Québec en forme et participer à l'assemblée générale des partenaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-087: ADMQ/Congrès annuel

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 19, 20 et 21 mai 2010 à Québec. L'inscription et les dépenses de ce congrès seront payées par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-088: Internet haute vitesse/pétition

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a reçu une pétition de 16 propriétaires des chemins du Lac Moreau, du lac Ayotte, du Lac Archange, Saint-Joseph, Saint-Pierre Sud et Saint-Michel Sud nous demandant d'être desservis par le service internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT que les gouvernements aide financièrement des organismes pour favoriser le développement d'internet haute vitesse aux endroits non couverts par le réseau local;

CONSIDÉRANT que TGV NET est l'organisme mandaté dans notre secteur pour développer le réseau internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT que

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à TGV NET d'étudier la demande des propriétaires des chemins du Lac Moreau, du lac Ayotte, du Lac Archange, Saint-Joseph, Saint-Pierre Sud et Saint-Michel Sud afin qu'ils puissent avoir accès à internet haute vitesse.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Résolution 2010-03-089: Réfection de la Route 352/demande à la Ministre des Transports

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a remis, en 1993, la Route 352 à la

Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports accorde, à la municipalité de Sainte-Thècle, une aide financière pour l'entretien de cette route; mais cette montant d'aide couvre seulement l'entretien d'hiver (déneigement) de ce chemin;

CONSIDÉRANT que la Route 352 est un axe très important qui relie notre municipalité à celle de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la Route 352 est très détériorée et que les travaux pour la rendre sécuritaire à la circulation sont évalués à plus de un million de dollars;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle n'a pas la capacité financière d'effectuer ces améliorations à la Route 352;

CONSIDÉRANT les demandes répétées de la Municipalité afin que le Ministère des Transports reprenne cette route;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à la Ministre des Transports, Madame Julie Boulet, d'intercéder pour la Municipalité de Sainte-Thècle auprès du Ministère concerné afin que la Route 352 reliant Sainte-Thècle à Saint-Adelphe redevienne sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Engagement d'un sauveteur de plage

Considérant que la personne qui occupait cet emploi en 2009, ne nous a pas encore répondu à l'effet qu'elle est intéressée à ce poste en 2010. Le conseil reporte ce sujet à une séance subséquente.

Résolution 2010-03-090: Hebdo Mékinac des Chenaux/publicité Boucherie Gagnon

CONSIDÉRANT que l'Hebdo Mékinac des Chenaux fait un publi-reportage sur la Boucherie R. Gagnon de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que l'Hebdo Mékinac des Chenaux nous demande de prendre une publicité dans leur journal pour cette occasion ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité dans le journal l'Hebdo Mékinac des Chenaux de format carte d'affaire au coût de \$ 134.00 plus les taxes applicables dans l'édition du 3 mars 2010 dans laquelle il y aura un publi-reportage sur la Boucherie R. Gagnon de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Forget Aubin/étude du document pour le développement du lac des Chicots

Considérant que nous avons reçu le document pour le développement du lac des Chicots de Forget Aubin cet après-midi et que les membres du conseil n'ont pas eu le temps d'en prendre connaissance. Ce sujet est reporté à une séance subséquente et une rencontre avec les dirigeants de Forget Aubin sera programmée pour discuter de ce projet.

Questions de l'assistance

Yves Cossette discute avec le conseil au sujet du programme d'aide à la construction domiciliaire et de la demande de changement du zonage du pourtour lac des Chicots.
Jean-Pierre l'Heureux demande si nous avons eu des réponses dans le dossier d'abolition des frais d'interurbains avec les Villes de Shawinigan et Trois-Rivières.
Pierre-Aimé Trépanier parle du sentier de VTT.

Rés. 2010-03-091 : Levée de la séance

À 21 heures 14 minutes, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 15 mars 2010, à 18 heures 45 minutes, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Les conseillers André Beaudoin et Tommy Plamondon arrivent à 18 heures 55 minutes et prennent leur siège.

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2010-03-092: Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 18 heures 45 minutes afin pour traiter des sujets suivants :

1. Demande de soumissions à des firmes d'ingénieur pour le projet de réfection des rues Saint-Gabriel et Lavoie (comité et système de pondération et évaluation des offres).
2. Avis de motion pour modifier le règlement 220-2004 concernant le programme de revitalisation de la municipalité.
3. Questions de l'assistance
4. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-03-093: Demande de soumissions à des firmes d'ingénieur pour le projet de réfection des rues Saint-Gabriel et Lavoie (comité et système de pondération et évaluation des offres).

Il est proposé André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- nomme Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché pour former le comité d'évaluation des soumissions de firmes d'ingénieur pour le projet de réfection des rues Saint-Gabriel et Lavoie.
- Adopte le système de pondération et d'évaluation des offres

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance subséquente un règlement modifiant le règlement 220-2004 concernant le programme de revitalisation de la municipalité.

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2010-03-094 : Levée de la séance

À 19 heures 2 minutes, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier